

# SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE DISTRIBUTION D'EAU DU SUD-OUEST LYONNAIS

SIEGE SOCIAL : MAIRIE DE VAUGNERAY  
SIEGE ADMINISTRATIF : 5, Place de l'Eglise-69670 VAUGNERAY

## DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL N°2022-021

Date de convocation : 20 septembre 2022

Nombre de délégués en exercice : 26  
Nombre de membres présents : 16  
Nombre de membres votants : 16

L'an deux mille vingt-deux, le 27 SEPTEMBRE à 18 heures 30, le COMITE SYNDICAL s'est réuni en séance publique ordinaire, en Mairie de Vaugneray.

Présents : MM. JULLIEN, REMILLY, FERLET, MARTIN, BURLET, BAREILLE, BOBICHON, COQUARD, GROSSIORD, BOICHON, BOUKACEM, AIGLON.

MMES MABON, NEVEU, BELIER-COLLONGE, NELIAS.

Secrétaire de séance : M. BOBICHON Jean- Jacques

### Objet : Décisions Modificatives

Monsieur le Président explique au Comité qu'il y a lieu de procéder, pour l'exercice 2022, aux décisions modificatives suivantes :

#### FONCTIONNEMENT

Dépenses			Recettes		
articles	intitulés	montant	articles	intitulés	montant
63781	reversement part suiez	130 000,00	70128	surtaxe	160 000,00
63784	TVA part SIDESOL	30 000,00			
	<b>TOTAL</b>	<b>160 000,00</b>		<b>TOTAL</b>	<b>160 000,00</b>

#### INVESTISSEMENT

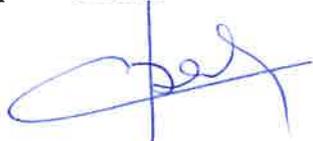
Dépenses			Recettes		
articles	intitulés	montant	articles	intitulés	montant
21561	achats compteurs	-200 000,00			0,00
2111-14C	Achat terrain Montagny	3 500,00		<b>TOTAL</b>	<b>0,00</b>
2315-99C	Main d'œuvre pose compteurs	196 500,00			
	<b>TOTAL</b>	<b>0,00</b>			

Le Comité Syndical après avoir entendu l'exposé et les explications de Monsieur le Président et en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

\* **APPROUVE** les décisions modificatives présentées ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.  
Ont signé tous les Membres présents.  
Pour copie certifiée conforme.

Le Secrétaire de séance  
Jean-Jacques BOBICHON



Le Président  
Daniel JULLIEN



REÇU EN PREFECTURE

le 13/10/2022

Application agréée E-legalite.com